

Service de prévention en toxicomanie

APCARS : Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale



Parvis du Tribunal de Paris Tribunal judiciaire de Paris
75017 PARIS

Accès : Accès bastion (passerelle au niveau du 3e étage) direction pôle des alternatives 4e étage

Tél : 01 87 27 94 62

Site web : www.apcars.fr/nos-actions/individualiser-reponse-judiciaire/

Contact mail : stages75@apcars.org

Horaires

Accueil du public

Lundi au vendredi : de 10h00 à 16h00

Centre

Les stages sont ouverts à tout le monde, quelle que soit la situation géographique, le lieu de résidence ou du tribunal qui a condamné les usagers à effectuer le stage.

Accueil

Public accueilli : Personnes devant effectuer un stage de sensibilisation suite à une interpellation pour usage de stupéfiants.

Conditions d'admission : Non sectorisé- Sur l'orientation du procureur de la République, d'un délégué du procureur de la République ou dans le cadre d'une peine prononcée par un tribunal judiciaire. Ce stage n'est pas adapté aux trafiquants de drogues.

Modalité de contact : Sur orientation du Parquet - Par téléphone ou par courriel.

Fonctions : Formateur

Activités

Soin

Stage de sensibilisation :

- Toxicomanie
-

- Toxicomanie
 - Alcoologie
 - Dépendance au jeu
 - Addictologie
 - Pharmacodépendance
 - Autre
-

[Retour à la liste](#)